



**PLAN
DÉPARTEMENTAL
FORÊT-BOIS
2013 > 2017**

.....

**De quelles aides
pouvez-vous
bénéficier ?**





De quelles AIDES pouvez-vous bénéficier ?



Depuis 2006, et le vote d'un premier plan départemental, le Conseil général de l'Ardèche a mis en place une politique de soutien à la filière forêt – bois. Objectifs : permettre une véritable structuration de cette filière de l'amont à l'aval et améliorer la mobilisation et la valorisation locale des bois ardéchois.

Adopté en 2013, le deuxième plan départemental forêt – bois renforce l'action du Département en prenant en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt. Cette politique se décline en 21 actions dont des dispositifs d'aides, directes ou indirectes, à destination des propriétaires privés et publics (collectivités), des entrepreneurs de travaux forestiers ainsi que des entreprises de la première et seconde transformation.

Jean-Paul Manificier,
vice-président du Département de l'Ardèche délégué à la forêt

SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE FORESTIER, VOUS POUVEZ

- Bénéficier d'une prise en charge à 80 % des frais de notaire et de géomètre en cas d'échange amiable et d'achat de parcelles forestières ou d'acquisition de parts dans un groupement forestier.
- Bénéficier d'une aide pour créer ou améliorer une desserte forestière*.
- Vous regrouper avec d'autres propriétaires en association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) afin de gérer en commun vos parcelles. Les frais de démarrage seront financés à 80 % par le Département (plafond de 10 000 €).
- Profiter de l'accompagnement du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) en matière de gestion forestière privée.

Votre contact

Direction du développement rural

Service de l'environnement

Tél. : 04 75 66 77 92

Mail : acathala@ardeche.fr



Ces aides départementales sont conditionnées à la mise en œuvre d'une gestion durable (document de gestion)

vous bénéficier ?



SI VOUS ÊTES ÉLU LOCAL, VOUS POUVEZ

- Bénéficier d'une prise en charge à 50 % (plafonnée à 15 000 €) des dépenses d'acquisition par la collectivité (commune, EPCI) de terrains afin de constituer des domaines forestiers publics.
- Adhérer à l'association des communes forestières de l'Ardèche proposant notamment des formations et de l'aide au montage de dossier. Elle défendra vos intérêts et sera force de proposition en matière de politique territoriale forestière.
- Bénéficier d'un accompagnement technique et d'une aide* pour régulariser le statut des ouvrages de défense de la forêt contre les incendies (DFCI).

Votre contact

Direction du développement rural

Service de l'environnement

Tél. : 04 75 66 77 92

Mail : acathala@ardeche.fr

SI VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, VOUS POUVEZ

- Bénéficier d'une aide à l'investissement** pour les entrepreneurs de travaux forestiers.
- Bénéficier d'une aide** au financement de projets innovants en première et seconde transformation.
- Profiter de l'accompagnement de FIBOIS Ardèche-Drôme, l'interprofession du bois.

Votre contact

Direction du développement économique

Service Ardèche développement

Tél. : 04 75 66 75 20

Mail : rvincent@ardeche.fr

* Co-financements Europe, Etat, Département

** Co-financements Europe, Etat, Région, Département



onnées à la mise en place de garanties
ion durable, certification forestière).



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

**Téléchargez le Plan départemental forêt – bois
et ses 21 fiches actions sur le site**

www.ardeche.fr/foret

**et retrouvez tous les règlements d'aides directes
du Département sur www.ardeche.fr/guide-des-aides**

LES PARTENAIRES TECHNIQUES PRIVILÉGIÉS, À VOTRE SERVICE, SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

- **Centre régional de la propriété forestière (CRPF)**
95 avenue Georges Brassens
CS 30418 26504 Bourg-lès-Valence cedex
Tél. : 04 27 24 01 80
Mail : rhonealpes@crpf.fr
Site : www.foretpriveefrancaise.com
- **Association des communes forestières de l'Ardèche**
10, place Olivier-de-Serres 07200 Aubenas
Tél : 04 75 39 41 16
Mail : ardeche@communesforestieres.org
Site : www.fncofor.fr
- **FIBOIS, interprofession de la filière bois Ardèche et Drôme**
Ineed Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin BP 11159
26958 Valence cedex 09
Tél. : 04 75 25 67 05
Mail : contact@fibois.com
Site : www.fibois.com



Département de l'Ardèche
Hôtel du Département
La Chaumette BP 07
07000 Privas